

OFFRE D'EMPLOI

L'Association ADEI recherche pour
le Foyer Occupationnel de la Haute Saintonge site basé à Saint-Genis de Saintonge (17240)

1 MAÎTRE(SSE) DE MAISON (H/F)

Convention Collective Nationale de Travail du 15 Mars 1966

Contrat à Durée Indéterminée à temps plein

Poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2023

Population

Hommes et femmes de 20 à 60 ans, en situation de handicap avec une déficience moyenne à profondes. Le Foyer occupationnel est un lieu de vie pour les personnes accueillies dans des unités de vie de 13 personnes maximum. L'établissement accueille 49 personnes.

Missions

Dans le respect des orientations générales de l'Association, sous l'autorité du Directeur d'établissement, en lien avec les objectifs du projet d'établissement, des projets individualisés des personnes accompagnées, et en référence aux Recommandations des Bonnes Pratiques définies par la Haute Autorité de Santé, vous serez en charge principalement :

- d'assurer l'entretien des locaux,
- de gérer la mise en place des petits déjeuners, des repas en liaison chaude et froide, remise en température, présentations et services,
- d'accompagner les résidents dans l'entretien de leur chambre,
- d'assurer l'entretien du linge des résidents,
- d'apporter votre soutien à l'équipe éducative dans la vie quotidienne des résidents,
- d'assurer des transports.

Profil du poste

- Expérience professionnelle dans l'entretien des locaux en collectivité ou être titulaire du certificat de Maître(sse) de Maison ou d'un CAP en entretien technique de collectivité
- Travail sur des temps de levers, journées, soirées et week-ends par roulement

Compétences requises

- Connaissance du public accueilli, adultes déficients intellectuels
- Sens de l'engagement professionnel et des responsabilités
- Aptitude au travail d'équipe et à la communication
- Bonnes capacités d'adaptation

Adresser lettre de motivation et Curriculum Vitae à la Direction des Ressources Humaines
par courriel : recrutement@adei17.com avec la mention **ADEI07** dans l'objet du courriel
avant le 14 août 2023 - délai de rigueur.